



> Actu

Onze associations d'élus locaux, parmi lesquelles l'AMGVF, ont signé en Avignon l'acte II de l'engagement solidaire pour « une république culturelle décentralisée »

« L'acte II » de l'engagement solidaire des collectivités territoriales « en faveur d'une république culturelle décentralisée » a réuni plusieurs centaines d'élus, de professionnels et d'artistes le 16 juillet en Avignon, au cloître Saint-Louis, sur les lieux-mêmes où, en 2010, avait été signé « l'Acte I ».

Le président de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC), **Philippe Laurent**, maire de Sceaux, a déclaré en ouverture « *il y a deux ans, il s'agissait du combat pour le maintien de la compétence générale pour la culture, combat gagné. Aujourd'hui, cet « Acte II » relève d'un débat, celui d'un nouvel approfondissement de la décentralisation et de la nécessité de réaffirmer le rôle essentiel de l'Etat* ».

Au-delà d'un engagement de principe, les onze associations d'élus signataires (*) de cette nouvelle "déclaration d'Avignon" ont souligné la nécessité d'un travail concret et régulier entre associations d'élus représentées au Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement de la

Culture (CCTDC) sur plusieurs thèmes prioritaires : l'éducation artistique et culturelle à l'école, le soutien au tissu d'équipements culturels hérité de cinquante ans de politiques culturelles, la meilleure prise en compte des pratiques en amateur, la concertation entre collectivités et avec l'Etat dans le respect des spécificités des territoires et une déclinaison territoriale du CCTDC.

Dans un large débat où sont intervenus les représentants de toutes les associations concernées, **Anne Gérard**, adjointe au maire de Poitiers chargée de la Culture, représentant l'Association des Maires de Grandes Villes de France, a confirmé « *l'importance hautement symbolique de cette rencontre : c'est le choix d'agir ensemble et de manière structurée, nous avons besoin de tels espaces de dialogue* ».

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine et, d'ici là, les onze associations vont continuer « *à élaborer un récit collectif* », comme elles l'ont précisé dans leur message final.

(*) Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, Association des Maires de France, Association des Maires de Grandes Villes de France, Association des Communautés Urbaines de France, Assemblée des Communautés de France, Fédération des Villes Moyennes, Association des Maires Ville et Banlieue de France, Association des Petites Villes de France, Association des Maires Ruraux de France, Assemblée des Départements de France, Association des Régions de France

Claude Milliot